

Jacques-Noël PÉRÈS

École des langues et civilisations de l'Orient ancien  
Faculté de Théologie Protestante  
de Paris

## L'ÉCONOMIE DE LA GRÂCE

L'emploi du mot **ጠጥራት** (*meḥrat*) dans la version éthiopienne  
de l'*Épître des apôtres*

L'*Épître des apôtres* est un écrit apocryphe chrétien ancien, puisqu'il faut vraisemblablement le dater des années 170, en tout cas de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, intégralement conservé en éthiopien, mais dont on possède, outre un très court fragment latin, une traduction lacunaire en copte. C'est une suite de dialogues entre le Christ ressuscité et ses apôtres, supposés être tenus juste avant l'Ascension comme d'ultimes enseignements et recommandations de Jésus à ceux qu'il quitte. Son origine est longtemps restée problématique. Tandis que pour les uns, elle proviendrait d'Égypte, voire des milieux judéo-chrétiens alexandrins, pour d'autres elle aurait été rédigée en Asie Mineure.<sup>1</sup> Je pense avoir proposé une solution plausible, dans la communication que j'ai présentée au colloque de Lausanne-Genève au printemps 1995, tout entier consacré à la littérature apocryphe chrétienne. J'y ai exposé les raisons qui me font situer l'origine de l'*Épître des apôtres* en Syrie et plus précisément en Osrhoène, sans, il est vrai, que soit résolue la question de sa langue originale, syriaque ou grec, mais je laissais entendre le grec plus vraisemblablement<sup>2</sup>. Quelle que soit d'ailleurs la réponse à cette dernière question, force est de constater qu'elle a été traduite en éthiopien et que dans cette langue, notre épître a été lue, appréciée, utilisée, que dans cette langue encore, elle a signifié quelque chose pour les chrétiens, dont elle a été une nourriture spirituelle. Aussi n'est-il pas incongru de tâcher de mieux comprendre les concepts, ou même les mots, qu'utilise la traduction éthiopienne, cela d'autant plus que ce n'est qu'en étudiant son vocabulaire, que l'on a quelque chance de pouvoir préciser sa langue d'origine.

La présente étude voudrait analyser une notion qui revient deux fois de manière significative dans l'*Épître des apôtres*. Celle que recouvre le substantif éthiopien

---

<sup>1</sup> Sur ces questions de datation et d'origine, cf. l'introduction à la traduction française, J.-N. PÉRÈS, *L'Épître des apôtres*, (Apocryphes 5), Turnhout : Brepols, 1994, 20-24.

<sup>2</sup> Cf. J.-N. PÉRÈS, "L'*Épître des apôtres* et l'*Anaphore des apôtres* : quelques convergences", *Apocrypha* 8, 1997 [désormais cité *Épître*], p. 89-96. Je précise donc ici ce que j'écrivais dans l'introduction à ma traduction.

ጥሕረት (*mehrat*). C'est un terme qui en soi ne pose guère de difficulté. Il est bien attesté dans la version éthiopienne de la Bible et dans divers autres textes.<sup>3</sup> Il correspond à des termes grecs tels ε)/leoj ou oi)ktirmo/j, parfois xrhsto/thj et e)piei/keia, voire spla/gxna dans son acception métaphorique. Il signifie à la fois la miséricorde et la pitié, la compassion, la commisération et l'indulgence, mais aussi, parce qu'il peut désigner, on vient de le noter, les "entrailles", comme en *Colossiens* 3, 12, il évoque l'amour et la bonté. Ce qui a attiré mon attention sur ce terme dans l'*Épître des apôtres*, c'est qu'en deux occurrences, la version copte le rend par un substantif droit venu du grec et assez singulier, un *terminus technicus* en tout cas. Le mot que la version éthiopienne rend par ጥሕረት, est en effet traduit oikonomia dans la version copte. D'où ma question : Quel lien, quel rapport y a-t-il de la miséricorde à l'économie, ou si l'on préfère de l'émotion causée par une situation de détresse, à un dessein organisé pour en tirer celui qui s'y trouve ? Ce lien ou ce rapport définiront la langue d'origine.

### *Un original grec*

Les deux passages de l'*Épître des apôtres* dont il est ici question, se lisent respectivement aux chapitres 13 et 21. Le premier ouvre un dialogue entre le Christ et ses apôtres, dans lequel il évoque sa préexistence et son incarnation. Il leur explique comment il est venu d'auprès du Père revêtu de sa puissance, mais sous l'apparence des anges et des archanges pour traverser les cieux. Il les avertit alors qu'il agit ainsi "accomplissant la volonté de miséricorde du Père", œuvrant à la gloire de celui qui l'a envoyé et pouvant pour cela retourner à lui. Suit, au chapitre 14, un curieux récit de l'Annonciation, où le Christ-Verbe, qui précise qu'il avait l'apparence de l'ange Gabriel, est entré lui-même en Marie et est ainsi devenu chair.<sup>4</sup> Le second se trouve au début d'un assez long dialogue sur la résurrection des morts. Jésus y annonce aux apôtres qu'eux aussi, comme lui, ressusciteront et entreront dans le lieu que leur a préparé celui qui l'a envoyé. Pour cela, leur dit-il, "j'ai accompli toute miséricorde" et il leur explique que c'est là la raison de son incarnation. De même que lui, le Christ, qui était hors de la chair a revêtu la chair, de même eux, qui sont nés selon la chair, ressusciteront en une seconde naissance pour revêtir l'incorruptibilité. Le dialogue se poursuit par une confession des apôtres, qui affirment croire tout ce que Jésus leur enseigne et espérer tout ce dont il leur parle, avant d'aborder, dans les chapitres suivants, la question du jugement et de s'achever sur la promesse de la vie dans le Royaume.<sup>5</sup>

On remarque sans peine, dans l'un et l'autre de ces dialogues, que sont au cœur du débat l'action de Dieu dans l'ordre de la création et dans celui de la rédemption, ainsi que sa providence, et que s'y ajoute l'œuvre propre du Christ. Celle-ci

<sup>3</sup> Cf. e.g. la notice dans A. DILLMANN, *Lexicon linguae aethiopiae*, repr. New York : F. Ungar, 1955, col. 158.

<sup>4</sup> Cf. *Épître* p. 72-74.

<sup>5</sup> Cf. *Épître* p.81-85.

s'accomplit singulièrement dans le temps de l'incarnation et Jésus tient d'ailleurs à préciser, au chapitre 21, qu'il est né et qu'il a grandi, manière de souligner la réalité de sa vie humaine, de son histoire qui devient l'histoire dans laquelle s'inscrit le salut du genre humain. Toutes ces raisons font que le mot "économie" utilisé par la version copte, ne choque pas et au contraire même paraît très approprié. Posons-nous la question, de savoir ce qui a poussé le traducteur copte à opter pour ce mot, quand le traducteur éthiopien choisissait **ጸሕረት**, miséricorde.

Si l'*Épître des apôtres* est, comme il a été rappelé plus haut, un texte très ancien, de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, il date d'une époque où, dans l'histoire de la théologie, le mot "économie" n'a pas encore le sens précis, technique, qu'il commencera à acquérir plus tard, même si ce plus tard... n'est pas très tardif ! C'est Irénée, on le sait, dans son combat contre la gnose, qui lui donne un sens clairement historique. Il est suivi par Origène, qui résume les économies divines en celle de l'incarnation, et les théologiens ultérieurs l'appliqueront à l'action salvatrice de Jésus-Christ, dans sa vie terrestre, puis, à partir des Cappadociens, par les sacrements. Mais est-ce parce que le concept théologique n'a pas encore connu ces développements au moment de la rédaction de l'*Épître des apôtres*, que le mot serait ignoré ? Certes non, puisqu'on le lit dans le Nouveau Testament. Les épîtres de Paul aux Éphésiens ou aux Colossiens ont habitué leurs lecteurs à ce terme. L'apôtre en effet y prévient ses correspondants, que dans son étonnant dessein, qu'il désigne comme étant  $h(o)konomi/a$   $th=j$   $xa/ritoj$ , "l'économie de la grâce" (Eph 3, 2), Dieu poursuit l'exécution de son plan de salut en Jésus-Christ. Aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce que reprenne son vocabulaire, un écrit apocryphe tel l'*Épître des apôtres*, qui fait si grand cas de Paul qu'il lui rend un vibrant témoignage, affirmant qu'"il sera puissant parmi les nations, il prêchera, il enseignera, et beaucoup se réjouiront en l'écoutant et seront sauvés"<sup>6</sup>. C'est ici que je formule mon hypothèse : dans les deux occurrences retenues, le traducteur copte emploie le substantif *oikonomia*,<sup>7</sup> parce qu'il a sous les yeux un texte original où se lit le mot *oikonomi/a*, tandis que le traducteur éthiopien, qui pour sa part ne disposait pas de la même facilité d'importation du terme grec simplement translittéré, a dû rechercher l'équivalent qui rendrait au mieux la signification théologique du terme grec. Je vois là l'indice, qui permet de remonter au texte source. Ou, pour être plus explicite, l'*Épître des apôtres* a été rédigée en grec ; c'est là sa langue originale. Si mon hypothèse est juste, et je pense bien sûr qu'elle l'est, voici levée une question restée jusqu'aujourd'hui pendante. Reste à préciser la raison pour laquelle le traducteur éthiopien a considéré que **ጸሕረት** convenait le mieux pour traduire *oikonomi/a*. Il faudrait se reporter à toutes les étapes de la transmission du texte. Est-il passé par une traduction arabe ? Et est-ce alors du grec, du copte ou de l'arabe, que l'Éthiopien traduit l'*Épître des apôtres* ? Sans pouvoir être affirmatif sur ce point, il est possible cependant de comprendre ce qui l'a conduit à utiliser le substantif **ጸሕረት**. Et ce qui l'a conduit, c'est la Bible.

<sup>6</sup> *Épître des apôtres* 31, p.90 ; à propos de Paul, cf. l'ensemble des chapitres 31 à 33.

<sup>7</sup> Cf. à ce sujet C. SCHMIDT, *Gespräche Jesu mit seinen Jüngern nach der Auferstehung*, (Texte und Untersuchungen 43), Leipzig : Hinrichs, 1919, 72 note 5.

### *De la vertu à la grâce*

Contrairement aux philosophes grecs, singulièrement ceux du Portique, pour lesquels la miséricorde est regardée comme une maladie de l'âme et une déficience que l'homme doit savoir dominer, en maîtrisant ce qui chez lui est de l'ordre de l'affectif, afin de pouvoir demeurer dans la voie de la vertu virile, les auteurs bibliques, en particulier dans l'Ancien Testament, l'envisagent comme cette sorte de dilection qui, si elle est certes tendresse, est aussi un engagement de soi qui pousse à l'action. En ce sens, elle est un attribut de Dieu. C'est elle qui le détermine à faire alliance avec le peuple qu'il s'est choisi, et c'est elle encore qui le conduit dans toutes ses interventions en sa faveur. La miséricorde de Dieu, dans l'Écriture, peut être considérée comme le trait dominant de l'histoire du compagnonnage de Dieu avec les hommes, l'histoire du salut ; l'action de Dieu en vue de leur rédemption, c'est cela aussi sa miséricorde, ce que Rudolf Bultmann résume en écrivant "sein e)/leoj ist gnädiges tun"<sup>8</sup>. De telle sorte qu'il est permis d'envisager la miséricorde de Dieu, comme ce qui constitue l'articulation entre l'économie et l'eschatologie. Déjà Ignace d'Antioche espérait obtenir l'héritage, dont il disait avoir "reçu la miséricorde", en se confiant en l'évangile<sup>9</sup>. Parce qu'elle est, non pas un simple dessein, mais dans l'action le plan du salut qui est mis en œuvre, le Nouveau Testament, suivant en cela le Jésus des Béatitudes, exhorte en outre le croyant à exercer à son tour la miséricorde, en réponse à la bienveillance initiale de Dieu. Or, l'*Épître des apôtres* tout entière est nourrie de l'Écriture. Les références tant explicites qu'implicites abondent. Elle se situe dans la ligne d'une théologie biblique. Assurément, ses affirmations doctrinales peuvent parfois paraître primaires ou sommaires. Il est bien évident toutefois, qu'on ne doit pas reprocher à un texte ancien, de ne pas rendre compte des affirmations dogmatiques ultérieures ! Je pose donc la question de savoir, si le traducteur éthiopien, face à ce texte tout résonnant de culture biblique, n'a pas cherché, pour traduire le mot o)konomi/a, quel concept scripturaire signifierait au mieux la complaisance de Dieu en vue de la rédemption du genre humain. Il a trouvé que conviendraient des termes comme e)/leoj, o)ktirmo/j<sup>10</sup> ou les autres signalés plus haut comme étant quasi des synonymes, qui expriment une telle disposition divine. Puisque le substantif éthiopien ጸሕፊግ recouvre la signification de tous ces termes, c'est lui qu'il a employé.

L'*Épître des apôtres* confirme ailleurs cette manière d'envisager les choses. Au chapitre 30, Jésus ordonne aux apôtres d'aller prêcher et enseigner ce qui, leur dit-il, "regarde l'avènement et la miséricorde" de son Père, puis il leur explique que de même que le Père a agi par lui, lui agira par ses apôtres. L'éthiopien utilise ici le verbe ገብረ (*gabra*). On passe ainsi, dans la bouche même de Jésus, de l'action du

<sup>8</sup> R. BULTMANN, "e)/leoj", dans G. KITTEL, *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, t. II, Stuttgart : Kohlhammer, 1935, p. 475.

<sup>9</sup> Cf. IGNACE, *Aux Philadelphiens* 5, 1, Sources Chrétiennes 10, p. 124-125.

<sup>10</sup> Ou plutôt, au pluriel, o)ktirmoi/. Cinq fois le terme apparaît dans le Nouveau Testament et il n'est au singulier qu'en *Colossiens* 3, 12 ; quant au verbe o)ktei/rw, il ne se trouve qu'en *Romains* 9, 15, qui est d'ailleurs une citation d'*Exode* 33, 19.

Père par le Fils, à l'action du Fils par les apôtres. Il y a là comme une transitivité, qui implique, pour les apôtres, d'être vraiment partie prenante et agissante de l'œuvre rédemptrice de Dieu, ou si l'on préfère d'être des éléments de son économie et, pour l'auteur de notre texte, de participer à sa miséricorde telle que nous en avons précisé plus haut les contours. C'est au demeurant ce qui va amener Jésus, un peu plus loin, au chapitre 42, à préciser, que les apôtres seront appelés eux-mêmes pères, parce qu'avec "amour et miséricorde", deux attributs de Dieu, ils auront, comme ils en ont reçu mission, révélé ce qui regarde le royaume des cieux à ceux qui, les ayant écoutés, auront cru. Si donc la miséricorde est une vertu apostolique, c'est parce qu'elle est indissociable de l'obéissance à l'ordre de mission confié par le Christ à ses disciples. Elle devient alors inhérente à leur ministère.

Certainement est-ce là, enfin, la clef de ce qui risquerait bien de constituer une énigme. Je veux parler du nom donné à chacune des vierges folles de la parabole des dix vierges de *Matthieu* 25, 1-13, reprise et développée dans l'*Épître des apôtres* aux chapitres 43 à 45. Si les vierges sages ont en effet pour noms la foi, l'amour, la joie, la paix et l'espérance, cinq belles vertus dont les trois théologiques, les folles pour leur part sont désignées par Jésus comme étant l'intelligence, la connaissance, l'obéissance, la patience et la miséricorde. À première vue, ces cinq noms n'ont rien de négatif, ni simplement de péjoratif et en tout cas ne s'opposent pas, comme on aurait pu s'y attendre, aux vertus qui désignent les vierges sages. Qu'est-ce à dire ? Faut-il alors se borner à remarquer, que les noms des deux premières vierges folles se rapportent à une capacité et ceux des trois dernières à un comportement ? On peut aller plus loin. Notre épître note en effet que les folles sont les sœurs des sages, toutes dix étant, c'est Jésus qui l'affirme au chapitre 45, "filles de Dieu"<sup>11</sup>. À telle enseigne que les sages, lorsqu'elles constateront l'exclusion des folles, seront très affligées et intercéderont pour elles, au point que leur joie d'entrer dans le royaume, n'effacera pas leur tristesse à l'égard des autres. Il est un détail dans l'*Épître des apôtres* qui explique cette attitude. Contrairement au récit de la parabole dans l'*Évangile de Matthieu* où il est rapporté que les dix vierges, sages et folles, dormirent, dans l'apocryphe seules les folles se sont laissées gagner par le sommeil. Il apparaît ainsi, que le contraire de la vertu en cette affaire n'est pas le vice, mais le péché, qui est caractérisé par le sommeil – sommeil de vertus ici – lorsque s'avance le Seigneur, nommément désigné dans l'épître comme étant le fiancé. On remarque que dans l'épître a disparu le rude dialogue entre les vierges sages et les folles, qu'on lit dans l'évangile<sup>12</sup>, au sujet de la provision d'huile, puisque ce n'est plus cela qui est en cause, mais bien le sommeil. Il faut en conclure que ce qui est répréhensible, c'est le mésusage que l'on fait des vertus. Si l'on en revient à la question de la miséricorde, la folie, le péché, consiste pour le disciple à n'être pas attentif à l'ordre que son Seigneur lui a intimé, de prêcher et d'enseigner la miséricorde du Père, qui est la mise en œuvre de sa volonté salvifique, et du même coup d'être incapable du ministère qui lui a été confié. C'est être infidèle, quand Dieu, lui, est fidèle.

---

<sup>11</sup> *Épître* p. 104.

<sup>12</sup> Cf. Mt 25, 8-9 ; *Épître des apôtres* 43 se borne à noter que les folles "ont parlé" aux sages.

\* \* \*

En ayant recours au substantif éthiopien ጥሕረት, le traducteur du texte grec fait bien davantage que d'employer un mot commode. Il développe une idée théologique forte reprise des lettres de Paul. À savoir que la rigueur du jugement s'efface, quand se déploie l'économie de la grâce.